



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT QUARANTE-
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU
4 NOVEMBRE 2020, À 19H30, TENUE À
HUIS CLOS À LA SALLE DU CONSEIL
DE VILLEBOIS**

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Gérard Bégin
Conseiller

Michel Donald Desbiens
Conseiller

Gaétan Vandal
Conseiller

EST ABSENT

Jocelyn Girard
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM

M. André Elliott, préside la séance et M^{ME} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30..



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-445-LV-2490

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2020;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 4 novembre 2020;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2021;
6. Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021;
7. Aide financière pour le Noël des enfants 2020;
8. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local »;
9. Divers;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2020

V-445-LV-2491

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 4 novembre 2020

V-445LV-2492

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 4 novembre 2020 de la Localité de Villebois pour un montant total de 30 552.04 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste préparée par la secrétaire-trésorière, M^{me} Caroline Chrétien, au 4 novembre 2020.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

5. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 56 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ. C-19), la localité doit désigner un conseiller comme président suppléant;

V-445-LV-2493

SUR PROPOSITION DE M. DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. Michel Donald Desbiens à titre de président suppléant pour une période de trois mois, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021;

DE NOMMER M. Gérard Bégin à titre de président suppléant pour une période de trois mois, soit du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2021;



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

DE NOMMER M. Jocelyn Girard à titre de président suppléant pour une période de trois mois, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021;

DE NOMMER M. Gaétan Vandal à titre de président suppléant pour une période de trois mois, soit du 1^{er} octobre 2021 jusqu'à la période d'élection prévue en novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois doit fixer, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois a mandaté l'officière municipale afin de recommander des dates relatives au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021;

V-445-LV-2494

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DUMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le calendrier des séances ordinaires du conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois pour l'année 2021 tel que recommandé par la secrétaire-trésorière;

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois siège à 19h30 aux dates suivantes pendant l'année 2021 :

- Mercredi 13 janvier 2021
- Mercredi 3 février 2021
- Mercredi 3 mars 2021
- Mercredi 7 avril 2021
- Mercredi 5 mai 2021
- Mercredi 9 juin 2021
- Mercredi 7 juillet 2021
- Mercredi 4 août 2021
- Mercredi 8 septembre 2021
- Mercredi 20 octobre 2021
- Mercredi 3 novembre 2021
- Mercredi 8 décembre 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

Pour la discussion qui concerne le point suivant M. André Elliott désire se retirer afin de ne pas être en conflit d'intérêts puisque ce point concerne plusieurs de ses petits-enfants.

7. Aide financière pour le Noël des enfants 2020

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années Madame Nathalie Simard se charge d'organiser la fête de Noël des enfants;

CONSIDÉRANT QU'il est important de conserver cette activité.

V-445-LV-2495

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme Nathalie Simard, responsable de l'organisation du Noël des enfants;

QUE tous les frais reliés à l'organisation de cette fête soient défrayés à même le code budgétaire 02-62100-974 - Aide aux OBNL – projets spéciaux et que le budget alloué ne dépasse pas le montant de 25.00 \$ par enfant de moins de 12 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. André Elliott revient au sein du groupe pour le reste de la séance.

8. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local »

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports versera une compensation de 98 480 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

V-445-LV-2496

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS DÛMENT APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

10. Période de questions

Comme la séance se déroule à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

11. Clôture de la séance

V-445-LV-2497

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James